

LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE

Gestion des violences en milieu scolaire

La fiche d'incident en milieu scolaire a été élaborée avec les services de l'Etat, depuis plusieurs années : police, gendarmerie, justice, protection judiciaire de la jeunesse.

Cette fiche a une triple fonction :

- Permettre au service de la DSDEN saisi, d'apporter aide et conseil aux acteurs de terrain, notamment dans des situations d'urgence,
- Assurer l'information en temps réel et le suivi des situations de violences par les forces de l'ordre,
- Permettre une analyse approfondie, en terme différé, de ces phénomènes par une exploitation statistique.

La fiche doit être télécopiée sans délai à la DSDEN fax n° : 04 91 99 67 26

La saisie informatique est possible, mais l'envoi (pour l'instant), doit se faire uniquement par fax.

Cette fiche est à transmettre quelque soit le degré de gravité de l'incident.

Dans le cas où plusieurs acteurs et/ou plusieurs victimes seraient identifiés, vous devez transmettre

- La fiche annexe d'incident en milieu scolaire : (format doc)
- La fiche annexe d'incident en milieu scolaire : (format PDF)

Il conviendra de veiller à la lisibilité de la rédaction de la fiche, plus particulièrement dans la rubrique « précisions complémentaires » de manière à permettre aux correspondants de la police ou de la gendarmerie, qui seront aussitôt saisis par la DSDN, d'agir rapidement.

Le chef d'établissement ou l'Inspecteur de l'Education Nationale, pour le 1^{er} degré, doivent dans tous les cas être informés de l'incident.

ATTENTION :

La fiche d'incident ne constitue pas par elle-même un dépôt de plainte. Parallèlement à l'envoi de la fiche, il vous appartient, le cas échéant, de porter plainte auprès des autorités de police ou de gendarmerie.

Par ailleurs, vous devez porter à la connaissance du Procureur de la République, impérativement et par les moyens les plus rapides (téléphone, fax), les infractions les plus graves (trafic de stupéfiants, agressions sexuelles, extorsions, violences physiques, port d'armes, vols aggravés, bizutage...)